

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 4 novembre 2011, une note d'information relative à l'augmentation de capital de la société MANAGEM, par apport en numéraire, pour un montant global de 878 171 432 Dh.

Cette augmentation de capital comportera deux tranches :

- Une tranche réservée aux actionnaires actuels et détenteurs de droits préférentiels de souscription, avec l'émission de 567 181 actions au prix de 1372 Dh. La parité de souscription étant fixée à « 1 action nouvelle pour 15 actions anciennes ».
- Une tranche réservée aux salariés de la société et de ses filiales, avec l'émission de 111 455 actions. L'émission des actions de la 2^{ème} tranche se fera en deux formules : une formule « A » composée de 80 500 actions à souscrire au prix de 850 Dh et une formule « B » composée de 30 955 actions à souscrire au prix de 1 020 Dh.

Pour les deux tranches, la période de souscription sera du 22 novembre 2011 au 20 décembre 2011 inclus.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - A tout moment au siège social de MANAGEM ;
 - Auprès des points de collecte du réseau collecteur d'ordres ;
 - Sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Contact CDVM:

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/041/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières